

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance Ordinaire du 25 Mars 2013

Le vingt-cinq Mars deux mil douze, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel JARRASSIER, Maire.

**Etaient présents :** MM. JARRASSIER – DE BAGLION – Mme BOMPAS – MM. VIGNES – ROUSSEL – BUISSET – COUTANT – ARLOT – Mme THIAUDIERE – M. LEPERCQ – Mmes PERRY – RONDEAU.

**Etaient absents et représentés :** M. IRIBARREN (pouvoir à M. ROUSSEL) – Mme GAILLARD-HALET (pouvoir à M. ARLOT).

**Secrétaire de séance :** Madame Christelle RONDEAU.

Le procès-verbal de la séance du 25 Février 2013 est adopté à l'unanimité.

### INFORMATIONS

- Lecture de la lettre de Monsieur Arnaud ROUSSEL de Fleuransant.
- Square Habitat : Le directeur de l'agence de Gençay et son collaborateur ont été reçus, ce jour, par Monsieur le Maire et ses Adjointes afin de faire la promotion du lotissement Rue Geneviève Vignes.

### ORDRE DU JOUR

#### APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS et de GESTION de l'exercice 2012

Présentés par Mesdames Céline BLUGEON, Trésorier de la commune et Francette BERNUCHON, Secrétaire de Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude COUTANT, Doyen d'Age, les comptes administratifs de l'exercice 2012 étant en concordance avec les comptes de gestion de Madame Céline BLUGEON, Trésorier de la commune, sont adoptés à l'unanimité et arrêtés comme suit, en recettes et dépenses :

- o Lotissement Geneviève Vignes
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 442 103.18
    - Recettes : 442 103.18
  - Investissement :
    - Dépenses : 584 570.12
    - Recettes : 421 441.14
- o Lotissement du Cormier
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 1 571.54
    - Recettes : 31 488.00
  - Investissement :
    - Dépenses : 0.00
    - Recettes : 0.00

- Centre Aéré
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 4 264.87
    - Recettes : 10 342.66
  
- Caisse des Ecoles
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 65 684.51
    - Recettes : 67 223.81
  
- Assainissement
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 97 194.15
    - Recettes : 101 208.88
  - Investissement :
    - Dépenses : 23 795.18
    - Recettes : 97 631.20
  
- Mairie
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 959 100.53
    - Recettes : 1 227 692.71
  - Investissement :
    - Dépenses : 539 940.57
    - Recettes : 527 965.37

### **BUDGETS de l'exercice 2013**

Présentés par Mesdames Céline BLUGEON, Trésorier de la commune et Francette BERNUCHON, Secrétaire de Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel JARRASSIER, Maire, les budgets de l'exercice 2013 sont adoptés à l'unanimité et arrêtés comme suit, en recettes et dépenses :

- Lotissement Rue Geneviève Vignes
  - Fonctionnement : 451 285.66
  - Investissement : 621 200.06
  
- Lotissement du Cormier
  - Fonctionnement : 46 710.00
  - Investissement : 8 483.54
  
- Centre Aéré
  - Fonctionnement : 6 077.79
  
- Caisse des Ecoles
  - Fonctionnement : 67 039.30
  
- Mairie
  - Fonctionnement : 1 297 475.35
  - Fiscalité :
    - Taxe d'Habitation : 15.29%
    - Taxe Foncière (bâti) : 18.37%
    - Taxe Foncière (non bâti) : 37.17%

▪ Investissement : 448 007.40

- Renégociation d'un emprunt auprès du Crédit Agricole
- Principales opérations d'investissement ;

Opération	Libellé	Montant
0104 – Eclairage Public	Travaux de raccordement	5 000.00 €
0121 – Salle Omnisport	Audit énergétique	4 600.00 €
0132 – Equipement Mairie	Matériel informatique - Sonorisation	18 000.00 €
0150 – Ecoles Primaires	Matériel informatique	3 500.00 €
0164 – Matériel de Voirie	Tondeuse, signalétique et divers équipements	40 000.00 €
0171 – Voirie Communale	Travaux de voirie (programme 2013 + chemin de la Serpoulière à Torsac)	100 000.00 €
0174 – Acquisition Foncière	Acquisition terrains	1 000.00 €
0176 – Bâtiments communaux	Huissieries et divers travaux d'isolation	15 000.00 €
0184 – Centre Bourg – tranche 4	Restructuration Rues Pasteur et du Moulin Neuf	27 003.86 €
0186 – Salle Maigret	Audit Energétique et étude travaux	10 000.00 €
0188 – Centre Bourg – Tranche 5	Etude accessibilité voirie Grand Rue	2 500.00 €
0189 – Cimetière	Traçage nouvelles concessions, cavurnes	10 081.65 €
0190 – Médiathèque	Matériel informatique et mobilier	3 000.00 €
0191 – Stade	Forage	5 000.00 €
0192 – Fleuransant	Travaux de voirie (écoulement des eaux)	15 000.00 €

## CCAS :

### **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF et de GESTION de l'exercice 2012**

Présentés par Madame Céline BLUGEON, Trésorier de la commune, sous la présidence de Madame Marie-Hélène BOMPAS, Doyenne d'Age, le compte administratif de l'exercice 2012 étant en concordance avec le compte de gestion de Madame Céline BLUGEON, Trésorier de la commune, sont adoptés à l'unanimité et arrêtés comme suit, en recettes et dépenses :

▪ Fonctionnement :

- Dépenses : 232 739.11
- Recettes : 231 780.32

▪ Investissement :

• Dépenses	:	0.00
• Recettes	:	1 219.00

- **Concession cimetière de Monsieur René POMMARET**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, accepte, à titre exceptionnel, l'attribution à Monsieur René POMMARET de la concession funéraire N° 1480.

## AFFAIRES DIVERSES

- **Caution pour utilisation des salles Omnisport et Maigret.**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que lors de l'utilisation des salles Omnisport ou Maigret :

- l'utilisateur verse une caution d'un montant de 400 € lors de la prise de possession des locaux,
- l'utilisateur qui ne respecte pas le règlement intérieur s'acquittera du montant de la location de la salle majoré de 150 €uros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, émet un avis favorable à la proposition de Monsieur le Maire.

- **Remboursement de la caution à Monsieur Francis THIAUDIERE.**

Suite à la mise en place des astreintes à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2013, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres, décide que la caution versée en 2002 d'un montant de 76.22 € soit restitué à Monsieur Francis THIAUDIERE.

- **SIVEER : Désignation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant.**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la nouvelle gouvernance prévue par les statuts du SIVEER, l'assainissement collectif d'Usson-du-Poitou est géré au sein d'un comité local qui est constitué de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant.

Les délégués désignés seront les interlocuteurs de la commune auprès du SIVEER sur tous les sujets concernant l'assainissement de la commune.

Il appartient au Conseil Municipal :

- De désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant qui siégeront au comité local du SIVEER pour traiter les questions liées à l'assainissement de la commune.
- Parmi ces délégués, choisir un délégué titulaire et un délégué suppléant qui siégeront au comité syndical du SIVEER. Le délégué titulaire (et en son absence son suppléant) sera invité à la commission d'appels d'offres du SIVEER, en cas de passation de marchés concernant la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, Désigne :

- Monsieur Michel JARRASIER, Délégué Titulaire
- Madame Marie-Hélène BOMPAS, Déléguée Titulaire
- Monsieur Christian VIGNES, Délégué Suppléant

Qui siégeront au Comité Syndical du SIVEER.

- Madame Marie-Hélène BOMPAS, Déléguée Titulaire
- Monsieur Michel JARRASSIER, Délégué Suppléant

Qui seront invités à la commission d'appels d'offres du SIVEER, en cas de passation de marchés concernant la commune.

## QUESTIONS DES CONSEILLERS

**Monsieur Louis-Olivier DE BAGLION**

Félicitations aux agents municipaux pour la qualité du travail réalisé au cimetière d'où la conséquence d'un cimetière nickel pour les Rameaux.

**Monsieur Jérôme BUISSET**

Entretien du terrain de foot.

**Monsieur Joël ARLLOT**

Lampe grillée sur mur de Groupama.

**Madame Nicole THIAUDIERE**

Les sanitaires extérieurs de la salle Maigret se dégradent.

**Monsieur Arnaud LEPERCQ**

Vitre cassée aux sanitaires de l'abri bus.

*Séance levée à 21 h 25.*